RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: BFF5CE67-290A-4F76-BC0A-32A47128F5E6

Jym Nutrition
Société par actions simplifiée
au capital de 3 399 408 euros
6, parc de Brocéliande, 35760 Saint-Grégoire
430 476 085 RCS Rennes
(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT

EN DATE DU 21 MAI 2025

Le soussigné, Monsieur Matthias MICHEL, agissant en qualité de président de la Société,

CONNAISSANCE PRISE :

[…]

- de l'acte sous seing privé exprimant le consentement unanime des associés en date du 25 mars 2025 (l' « **Acte** ») décidant la réduction du capital social de la Société (la « **Réduction de Capital** ») non motivée par des pertes

[…]

CONSTATE EN CONSEQUENCE CE JOUR :

(i) l'expiration du délai d'opposition des créanciers et l'absence d'oppositions à l'opération de Réduction de Capital décidée dans l'Acte,

(ii) le rachat auprès des Associés Retrayants des 11.347 actions de la Société au profit de cette dernière avec effet au 25 mars 2025 […]

(iii) l'attribution à compter de ce jour par la Société aux Associés Retrayants des sommes en numéraire correspondant aux rachats précités d'actions de la Société, en vue de leur annulation dans le cadre de la Réduction de Capital […] correspondant à un total de 11.347 actions émises par la Société rachetées […]

(iv) l'annulation de 11.347 actions émises par la Société rachetées par elle,

(v) la réalisation définitive de la réduction de capital, non motivée par des pertes, d'un montant de 181.552 euros, par voie d'annulation de 11.347 actions émises par la Société […], et

(vi) la réalisation définitive de la modification corrélative des articles 6.1 et 6.2 des statuts de la Société, lesquels sont rédigés dorénavant ainsi qu'il suit :

- Il est inséré le paragraphe suivant à l'article 6.1 des statuts de la Société relatif à la formation du capital :

  « *Suivant acte sous-seing privé en date du 25 mars 2025 exprimant le consentement unanime des associés et décisions du président en date du 15 mai 2025, le capital social de la société a été réduit de 181.552 euros.* »

Docusign Envelope ID: BFF5CE67-290A-4F76-BC0A-32A47128F5E6

- L'article 6.2 des statuts relatif au capital social est par ailleurs modifié comme suit :

  « ***6.2 – Capital social***

  Le capital social est fixé à la somme de 3.217.856 euros, divisé en 201.116 actions d'une valeur nominale de 16 euros chacune, entièrement libérées et de même catégorie. »

[…]

Extrait certifié conforme.

[redacted]

Monsieur Matthias MICHEL
Président